

Lutte contre le harcèlement et bien vivre au lycée Mandela

Depuis septembre 2021, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a structuré sa politique de prévention, d'accompagnement et de protection des élèves autour de pHARe. Déployé d'abord dans les écoles élémentaires et les collèges, le programme intègre les lycées depuis la rentrée 2023.

Phare est un programme de lutte contre le harcèlement qui vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative.

Parents, familles, nous vous présentons le protocole suivi au lycée Nelson Mandela:

L'Equipe ressource pHARe bien vivre
au lycée Mandela



PHASE 1 : MPP

Méthode de la Préoccupation Partagée sur deux ou 3 semaines

Une communauté protectrice autour des élèves : des personnels ressources sont formés à la prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP).

Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées

Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager une « préoccupation » pour la situation de la cible par toutes les personnes impliquées et ainsi de permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse et que l'établissement soit et demeure un lieu de sécurité.

UNE SITUATION?

repérer les signaux faibles d'intimidation:

vexation moquerie intimidation
mal-être isolement mise à l'écart
toute forme de violence

QUI SIGNALE ?

élève "cible d'intimidation"
élèves témoins
ambassadeurs
adultes de l'établissement
parents

A QUI SIGNALER?

Equipe ressource PHARE bien vivre au lycée:



CPE: Mmes Chery, Toin Mr Mayer
Infirmières
Proviseurs
Professeurs: Mmes Ceran, Cesbron,
Fleuret, Valade

PHASE 2 :

bilan de l'équipe ressource

résolution de la situation:
RESTONS TOUS VIGILANTS

MPP non concluante ou
phénomène de harcèlement
avancé

PHASE 3 :

INTERVENTION DIRECTION

protection de la victime

mesure conservatoire pour
l'intimidateur

information aux familles de la
victime et de l'auteur

PROCEDURE
DISCIPLINAIRE+
FAITS
ETABLISSEMENT

QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE CYBERHARCÈLEMENT ?

ÉLÈVES

Je suis la cible des attaques

- Je ne réponds pas aux commentaires
- Je me déconnecte de tous mes comptes
- Je conserve toutes les preuves
- Je signale
- Je ne reste pas seul

Je suis témoin des attaques

- Je supprime la photo ou le SMS
- Je ne fais pas de commentaires
- Je signale
- Je soutiens la victime

EN PARLER
avec des personnes de confiance

FAMILLE/PARENTS D'ÉLÈVES TÉMOINS

inciter son
enfant à en
parler

pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Plateforme nationale pour
le harcèlement et le cyberharcèlement.

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3018



MEMBRES DE L'ÉQUIPE RESSOURCE PHARE

BIEN VIVRE AU LYCÉE MANDELA



CPE: MmeChery et Mme Toin, Mr Mayer
Infirmières
Professeurs: Mmes Ceran, Cesbron,
Fleuret, Valade
Proviseurs

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

FAMILLE/PARENTS DE LA VICTIME

• **Rassurer son
enfant, être à son
écoute, l'éloigner
d'Internet**

• **Recueillir, garder
des preuves,
faire des captures
d'écran, enregistrer
les courriels**

• **Effectuer un
signalement sur
le réseau social,
demander le retrait
des contenus au 3018**

• **Porter plainte
si cela s'avère
nécessaire**